



Félicitations à notre députée Madeleine Hayoz



Jeudi matin 20 février 2014, Madeleine Hayoz a prêté serment dans la salle du Grand Conseil. Elle devient ainsi la 25^e femme députée au Parlement cantonal (110 élus) et représentera le Haut-Lac francophone.

Lors des élections du 13 novembre 2011, il lui manquait 53 voix pour être élue au PDC, derrière Daniel Riedo, syndic de Cormondes qui totalisait 1212 voix.

Et c'est suite à l'abandon du mandat de M. Riedo que Madeleine devient la nouvelle parlementaire.

Enseignante spécialisée, Madeleine est âgée de 58 ans et siège à l'Exécutif de la commune de Cressier depuis 2011 où elle gère le dicastère des écoles et de la formation. Elle est aussi responsable de la communication et de l'information au sein de la commune. Enfin, elle s'occupe de la culture.

Elle est présidente de la commission scolaire et vice-présidente du comité de gestion du cycle d'orientation de Morat, où elle représente la commune de Cressier.

Il faut encore ajouter que depuis 2010 elle assume la présidence du Chœur mixte La Cécilienne de Cressier.

Nous souhaitons à Madeleine plein succès dans sa nouvelle fonction dans laquelle, nous n'en doutons pas, elle saura défendre notre région. (MJ) [Ecoutez l'assermentation](#)